

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

29 JANVIER 2019

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 29 janvier 2019 à la Maison des Associations de Caen. Un grand merci aux participants.

La Présidente, Yvette LECLERC, ouvre la réunion à 14h30 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants (19 personnes Déficiantes visuelles et 17 Auxiliaires) puis rappelle l'ordre du jour :

1. Lecture et approbation du rapport moral 2018 ;
2. Lecture et approbation du rapport financier 2018 ;
3. Questions diverses.

La parole est donnée à la Vice-Présidente, Réjane GROUT, pour la lecture du rapport moral.

1. RAPPORT MORAL – 2018

• Effectifs de la Délégation :

Au 31 décembre 2018 notre Délégation comptait 54 Déficiants visuels. Nous avons accueilli 8 nouveaux. Par contre durant cette année 2018, 10 Adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion et 3 Adhérentes sont décédées.

A la même date il y avait 34 Auxiliaires dont 7 nous ont rejoints au cours de l'année et 4 n'ont pas donné suite à leur engagement antérieur. Parmi ces 34 Auxiliaires, la moitié fait un minimum de 3 missions par mois, hors périodes de congés scolaires, et sont considérés comme actifs.

Au cours de l'année 2018 nous avons effectué 1.242 missions de tous ordres y compris l'accompagnement lors des sorties et des activités. Le nombre de missions est stable (1.215 missions en 2017).

Aux missions classiques il faut ajouter le travail administratif permettant la bonne marche de la Délégation.

• Activités de loisirs :

En 2018, La Délégation a proposé 27 activités et sorties qui ont regroupé en tout 175 Déficiants visuels.

La Délégation a organisé 2 goûters, 2 pique-niques dont l'un avec les Adhérents Déficiants visuels de Paris venus visiter la région de Caen.

Pour fêter les 10 ans de l'implantation de l'Association à Caen 43 personnes, dont 21 Adhérents, ont participé à une mini croisière avec repas sur le lac de Rabodange. Monsieur MEYER, Président national, présent à cette manifestation, a remis la médaille des 10 ans à 4 Auxiliaires toujours actifs dans l'Association.

- Démarches pour faire connaître l'Association :

Notre site Internet alimenté et mis à jour régulièrement nous sert de vitrine. Les nouveaux Auxiliaires qui se présentent sont allés préalablement le consulter.

- Projets pour l'année 2019 :

Nous avons constaté que les visites culturelles et d'entreprises sont appréciées. En 2019 en complément des balades et randonnées le groupe activités proposera d'avantage des sorties culturelles, visites d'entreprises.

- Conclusion :

Les membres du bureau de la Délégation continueront à faire le maximum pour vous donner satisfaction. Sans les Auxiliaires nous ne pourrions donner suite à toutes vos demandes. Nous les remercions chaleureusement de leur implication et de leur disponibilité. Nous remercions également les personnes Déficiantes visuelles de leur confiance.

Nous allons maintenant procéder à l'approbation du rapport moral.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La parole est donnée au Trésorier Philippe ROUSSEAU

2. BILAN FINANCIER - ANNEE 2018

L'année 2018 aura été une année particulière, singulièrement sur le plan financier puisque nous avons eu des recettes exceptionnelles et des dépenses exceptionnelles.

Nous avons abordé l'année 2018 avec un solde créditeur de 4.522,05 €.
A la date du 31 décembre 2018 notre solde était créditeur de 5.334,24 €.

Le montant total de nos dépenses s'élève à 6.289,81 € (soit environ 2.000 € de plus que l'année précédente). Sans surprise, le poste le plus important a été celui des "Loisirs et manifestations", à hauteur de 4.345,06 €. Si l'on déduit de cette somme la participation des Adhérents (qui apparaît dans la colonne "Recettes"), la dépense nette sur ce chapitre a été de 3.305 €, principalement pour les célébrations du 10ème anniversaire de notre Délégation. Les autres postes de dépenses (en ordre décroissant) ont été la redevance versée au siège, le téléphone, les fournitures de bureau et les frais d'affranchissement.

Le montant total de nos recettes s'établit à 7.102 €. Nous avons en effet reçu du siège une subvention exceptionnelle de 50 € par Adhérent, soit un total de 2.800 €. Nous avons en outre reçu 864 € de dons provenant pour plus de la moitié de Bénévoles, mais aussi de la famille d'une de nos Adhérentes décédée l'an dernier et de plusieurs Adhérents.

Le montant total des cotisations s'est élevé à 2.398 €.

Pour 2019, nous devrions retrouver un budget plus classique, sans rentrées exceptionnelles ni dépenses excessives. Il apparaît toutefois que le nombre d'Adhérents a tendance à diminuer cette année, et le montant total des cotisations sera sans doute en baisse. Mais la bonne santé de nos finances nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité et nous continuerons à vous proposer des activités et des sorties en maintenant notre participation financière à ces animations.

Nous allons maintenant procéder à l'approbation du rapport financier.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. QUESTIONS DIVERSES

La Présidente, Yvette LECLERC, demande aux personnes présentes si elles désirent poser des questions ou faire des remarques.

Une Adhérente déficiente visuelle conteste le fait que la cotisation ne soit pas déductible fiscalement. Yvette LECLERC précise qu'elle lui enverra un courrier des Impôts justifiant ce refus.

Un autre Adhérent voudrait savoir comment faire pour obtenir une carte gratuite Twisto ainsi que le macaron permettant le stationnement gratuit.

Yvette LECLERC demande si d'autres personnes veulent poser des questions. Personne ne se manifeste.

La Présidente rappelle le mode de dédommagement lors des missions et demande par ailleurs que les Adhérents n'appellent pas la Délégation et les Auxiliaires le dimanche et les jours fériés ainsi que très tôt le matin ou tard le soir. Un répondeur est à leur disposition. Il est consulté plusieurs fois par jour.

Le 28 janvier la Présidente et la vice-présidente ont participé à une réunion organisée par le nouveau président du comité de l'AVH Caen qui souhaiterait collaborer avec les diverses associations caennaises de Déficients visuels. Alain ESCRIGNAC, chargé du matériel spécialisé à l'AVH nous présente les services disponibles.

Yvette LECLERC demande à Claude ENAULT du groupe activités d'intervenir. Plusieurs sorties sont envisagées pour le 2ème trimestre : visite de l'Abbaye aux Hommes, du jardin des Plantes avec goûter, pique-nique au château de Canon, visite extérieure de Vieux-la-Romaine et une immersion au parc Ornavik.

Une réflexion est en cours pour une sortie à la journée en mai ou juin à Granville avec balade en bateau dans la baie du Mont-Saint-Michel.

Yvette LECLERC reprend la parole pour remercier les personnes déficientes visuelles de leur confiance et les Auxiliaires de leur engagement.

L'ordre du jour est épuisé. L'Assemblée Générale se termine à 15h30.

Caen le 29 janvier 2019

Le Trésorier : Philippe ROUSSEAU

La Secrétaire : Noëlle ROCQUE



La Présidente de la Délégation : Yvette LECLERC